FUSIN INFOY N°11 Landorthe Mai 2020



Après les élections municipales de mars dernier, nous aurions préféré venir à votre rencontre dans des circonstances différentes. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée. Un nouveau conseil municipal est en place disposé et engagé au service des Landorthais. Les conditions sanitaires nous imposent des contraintes et des règles de vie que nous devons respecter dans l'intérêt de tous. Nous sommes actuellement attentifs aux conditions de reprise à l'école ainsi qu'à la situation des personnes dites « vulnérables » sur la commune. La vie associative ne reprendra probablement qu'après l'été aussi chacun comprendra que dans ces conditions la salle polyvalente et la salle des associations seront fermées au public.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et nous retrouver à la rentrée, avec des projets, que nous ne manquerons pas de vous communiquer.

Lucienne Cortinas

Distribution de masques

Soucieuse de contribuer à l'élan de solidarité qui se manifeste sur le territoire commingeois et notre commune en particulier, une distribution de masques grand public, lessivables, a été décidée par la municipalité. Ceux-ci achetés par la commune et obtenus par l'intermédiaire de la Communauté Coeur et Côteaux du Comminges accompagnent ce bulletin d'informations. Deux masques sont ainsi distribués par foyer et déposés dans votre boîte aux lettres par les conseillers municipaux.

Votre commune dans la poche

Une application offerte par la mairie est disponible sur votre téléphone portable pour être informé, prévenu, alerté. Les évènements locaux et l'actualité de la commune seront ainsi portés à votre connaissance où que vous soyez, quand vous le souhaitez.Un flyer déposé dans votre boîte aux lettres vous expliquera la marche à suivre.

Reprise à... l'école

Après la réalisation d'un sondage auprès des parents, il s'est avéré que 40 enfants sur un effectif de 96 élèves étaient disposés à reprendre les cours. Les conditions sanitaires réunies, ces enfants ont retrouvé le chemin de l'école le mardi 12 Mai. Quelques uns de grande section ont intégré la classe des CP . Les CE1 (10), les CE2(10), les CM1(10) et les CM2(10) auront effectivement classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi en effectif réduit. Le mercredi matin est réservé en particulier aux élèves "à distance". Les enseignants doivent toutefois assurer les cours aussi bien pour les présents que pour ceux restés à domicile. La reprise est partielle et progressive. Ce type de fonctionnement est prévu jusqu'au début du mois de juin et éventuellement corrigé en fonction des dispositions sanitaires du moment.





Installation du nouveau conseil municipal

C'est l'ancienne municipalité qui a géré les affaires communales jusqu'à la mise en place du nouveau conseil municipal réuni ce lundi 25 Mai. Nous vous présentons les attributions de chacun dans ce nouvel organigramme.

Maire : Mme Lucienne Cortinas 1^{er} adjoint : Mr Christian Teillol

2 ième adjoint : Mme Jacqueline Ramos 3 ième adjoint : Mr Michel Nauche 4 ième adjoint : Mr Pierre Parmegiani

Conseillers municipaux : Mme Kristelle Cano, Mr Alain Flous, Mme Laetitia Guerri, Mme Liliane Marty, Mr Jérémie Matilla, Mr Jean-Claude Navarre, Mme Sylvie Noguès, Mr Nicolas Saboulard, Mme Anne-Marie Venel, Mme Sabrina Vizcay

Tous les membres du conseil sont impliqués au sein des différentes commissions : finances, travaux, communication et urbanisme. Ils sont également représentés au sein des délégations suivantes : SEBCS (syndicat des eaux), SIVOM, SMEA (syndicat mixte des eaux et de l'assainissement), SICASMIR, Communauté de Communes, SDEHG (syndicat d'électricité), école et réservation des communales. La composition des commissions et délégations seront affichées le sur panneau d'informations de la mairie et consultable sur le site internet de la commune: www.mairie-landorthe.fr

On fleurit

Avec l'arrivée du printemps, il était temps de fleurir vasques et jardinières. C'est chose faite avec la participation des conseillers municipaux à cette opération qui donne un air encore plus champêtre au centre du village.







Divers

Cabine à livres

La cabine téléphonique placée près de la mairie n'a plus d'usage. Elle sera néanmoins conservée pour devenir, une cabine à livres où chacun, petit ou grand aura la liberté de venir emprunter un livre et le replacer une fois lu. Elle sera décorée et aménagée dans le courant du mois de juin. Nous invitons les Landorthais à alimenter en ouvrages cet espace ouvert à tous et à déposer déjà, des livres, à la mairie.

Vie citoyenne

Il est utile de rappeler certains principes, en particulier à cette époque de l'année.

- Toutes les nuisances sonores (tontes et certains travaux bruyants) s'effectuent dans un cadre horaire défini. Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h. L'herbe des tontes doit être récupérée dans vos composteurs ou apportée à la déchetterie de Saint-Gaudens.
- <u>Le brûlage des déchets verts ou de toute autre nature, à l'air libre est interdit</u>. Les solutions sont le compostage individuel et le transport à la déchetterie. Le non-respect du règlement sanitaire départemental expose le contrevenant à une amende de 3 ^{ième} classe (consultable sur RSD31 et sur le site de la commune).
- <u>Les propriétaires doivent entretenir la banquette du fossé qui longe leur propriété</u> et ce, même si cette partie est extérieure à la clôture. Les riverains sont aussi tenus d'entretenir le trottoir devant leur domicile.